



VOLONTE DE ME PRESENTER SEUL ET SANS AVOCAT SUR UN RECOUR EN APPEL

Par SAM

VOLONTE DE ME PRESENTER SEUL ET SANS AVOCAT SUR UN RECOUR EN APPEL

Bonjour,

J AI EU UN PROCES SUR LA GARDE DE MA FILL ET LA PENSION ALIMENATIRE , J AI EU GAIN De CAUSE sur l ensemble de mes demande mais la maman fait appel . j ai l intention de ne demander d avocat sur cet appel, a quoi je m expose (transmission des papieres , presence ou non a l audience , pourcentage /probabilite de perdre cette fois ou pas.. ?°

MERCI

Merci de vos réponses

ModifierSupprimer